

Alençon

Handicap : des épreuves aménagées spécialement



Temps supplémentaire, agrandissement du sujet, mise à disposition d'un ordinateur, d'un grand écran... Les épreuves du baccalauréat peuvent être aménagées pour permettre aux élèves handicapés de le passer dans les meilleures conditions possible. Ils peuvent notamment bénéficier de la présence d'un auxiliaire de vie scolaire qui, par exemple, lira le sujet ou reformulera les consignes, ou même écrira sous leur dictée.

Du sur-mesure

« Certains ont bénéficié, pendant leur scolarité dans l'établissement, d'un plan d'accompagnement personnalisé qui prend en compte leurs difficultés, explique Gaëlle Kaya, proviseure adjointe du lycée Maréchal-Leclerc. D'année en année, nous accueillons davantage d'élèves pour qui il faut, entre autres, prévoir des salles à effectifs réduits. »

C'est le rectorat qui étudie les demandes d'aménagements et, s'il les accepte, envoie des notifications aux lycées centres d'examens. « Cette année, dix-huit élèves passeront les écrits du bac dans ces conditions particulières, précise Lore Verrier, proviseure adjointe du lycée Marguerite-de-Navarre. Et il y en aura une trentaine pour les oraux. »

L'octroi d'un tiers-temps supplémentaire génère des durées d'épreuves parfois longues. Pour celles de quatre heures, par exemple, on arrive à cinq heures et vingt minutes. Il faut donc prévoir la présence de surveillants en conséquence. Mais cette prise en charge individualisée permet à des jeunes présentant notamment des déficiences du langage écrit ou oral (dyslexie, dyspraxie, dysphasie), de passer le bac avec de plus grandes chances de réussite.



Dans la salle dédiée au secrétariat des examens, la semaine dernière, l'heure était aux préparatifs. À gauche, Gaëlle Kaya, proviseure-adjointe du lycée Maréchal-Leclerc. - Crédit: Ouest-France